

Le doigt d'honneur de l'ennikabée de Saint-Denis qui voile ses filles

écrit par Christine Tasin | 2 septembre 2013



Voilà ce que l'on rencontre au pays d'Olympe de Gouges. Voilà ce que l'on rencontre à Saint-Denis – qui, jusqu'à preuve du contraire, est encore en France-, malgré la loi qui interdit expressément le port du nikab.

Et lorsqu'un patriote veut immortaliser l'horrible scène de l'ennikabée au volant qui tient dans la dépendance, le servage et l'humiliation deux fillettes elles aussi voilées et bien incapables de décider seules de le faire, le doigt d'honneur fuse.

Que font donc les défenseurs des droits de l'enfant ? Que font donc les féministes ? Que font les assistantes sociales ?

Que se passerait-il si des parents promenaient leurs enfants avec des insignes nazis ? Il y aurait une ou des actions pour dénoncer ces parents et mettre à l'abri des enfants en danger. Et ce serait normal.

Que se passerait-ils si des parents promenaient leurs fillettes avec maquillage, string et habillage sado-maso ? Il y aurait une ou des actions pour dénoncer ces parents et mettre à l'abri des enfants en danger. Et ce serait normal.

Or, quand des parents exhibent des fillettes emprisonnées par un habit de Belphégor qui est une atteinte à leur liberté d'enfant, à leur sexe, nié et détesté, il ne se passe rien ?

Je vous conseille d'envoyer ces photos aux associations de protection de l'enfance, aux associations féministes, au conseil général de Seine Saint-Denis qui devrait rechercher cette femme (nous avons le numéro d'immatriculation...) et envoyer une assistante sociale car il y a bien enfant en danger.

Christine Tasin